

DIRECT MATIN ↓

## Provence

JEUDI 10 JUILLET 2014 3

# POUR FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS DES PERSONNES HANDICAPÉES "HANDI SANTÉ" À L'ESSAI

**"Les personnes handicapées ont un accès aux soins déplorable... il est temps d'en changer".** Pierre Lagier, directeur de la Chysalide Marseille, association de parents et amis de personnes handicapées mentales, est catégorique : dans notre département, les personnes à mobilité réduite ne bénéficient pas d'autant de soins qu'elles le devraient. "Elles ont besoin de plus de soins qu'avant, d'une part parce que les gens vivent plus vieux et que des pathologies peuvent davantage se développer, d'autre part parce que la médecine nous a permis de diagnostiquer et de découvrir de nombreux handicaps invisibles jusque-là. De ce fait, cela crée plus de demande. Pourtant, aucune adaptation n'a été faite pour améliorer l'accès aux soins.", explique-t-il. Pour tenter de résoudre ce problème, la Chysalide Marseille avec le soutien financier de l'Agence régionale de santé, a lancé depuis mars, l'expérimentation de "Handi Santé". "C'est un programme de coordination pour faciliter le parcours entre les éta-



© CHYSALIDE MARSEILLE

Signature des conventions entre les représentants de l'hôpital d'Aix (à droite) et de la Chysalide Bouc-Bel-Air (2<sup>e</sup> à gauche) avec la Chysalide Marseille, (3<sup>e</sup> en partant de la gauche) en compagnie d'Isabelle Chanus, coordinatrice départementale (à gauche).

### CONTACTS

Coordinatrice territoriale ☎ 07 60 85 71 37 . Référents hospitaliers :  
Aix ☎ 06 98 04 39 62, Salon ☎ 04 90 44 91 00 ou La Conception ☎ 04 91 43 53 38.

blissements spécialisés et les hôpitaux dans le cadre d'un partenariat. Pour cela, un poste de médecin coordonnateur a été mis en place dans le département ainsi que trois postes d'infirmier dans les centres hospitaliers d'Aix, Salon et Marseille à La Conception", explique Isabelle Chanus, chargée du poste de coordonnateur. De ce fait, les familles des personnes handicapées et leurs aidants peuvent maintenant appeler ces référents pour être conseillés s'ils ont des difficultés pour la transition entre établissement spécialisé (ou domicile) et hôpital.

De plus, des formations vont être proposées aux personnels de santé des hôpitaux pour les préparer à gérer au mieux les besoins de ces personnes. "Nous espérons pouvoir diffuser "Handi Santé" dans d'autres villes de la région comme Martigues, Aubagne et Arles", précise Pierre Lagier. Même si ce programme n'en est qu'à la phase expérimentale, les ARS Midi-Pyrénées et Nord-Pas-de-Calais envisageraient déjà de le développer. •

Claire Tervé